



## Une boîte de pandore qui ne doit pas être ouverte !

Le vote de l'amendement permettant un fichage des élèves selon leur statut vaccinal par des personnels non-soumis au secret médical est une brèche dans l'équilibre existant entre vie privée et vie scolaire des élèves. Cette mesure est dangereuse du fait de la stigmatisation qu'elle peut entraîner vis-à-vis de certains enfants et de la perte d'égalité entre tous les élèves face à l'enseignement dispensé dans nos écoles de la République.

Mois après mois, les mesures pour lutter contre la pandémie se durcissent et dessinent un modèle de société allant à l'encontre des valeurs républicaines fondant le pacte social. Après un discours attaquant frontalement les agents du ministère de l'Education Nationale, c'est désormais au tour des élèves et de leur famille de se voir potentiellement stigmatisés selon leur choix personnel en termes de vaccination. A l'inverse de la nécessité de développer le dialogue avec les élèves et leur famille, de renforcer les moyens des équipes pluri professionnelles et d'investir dans les services publics, le gouvernement poursuit son travail de destruction des services publics et joue aux apprentis sorciers en divisant encore un peu plus la population.

Assistant.e.s de service social, nous sommes soumis.e.s au secret professionnel et donc particulièrement concerné.e.s par la protection de la vie privée de chacun. Instaurer des mesures d'exceptions sous couvert de lutter contre la pandémie alors même que leur efficacité est plus que discutable, c'est ouvrir une boîte de pandore risquant à l'avenir de remettre en cause toute notion de secret professionnel dont l'objectif est, en protégeant l'intimité de chacun, de trouver conseil et soutien sans prendre le risque d'être jugé et exclu. A défaut de l'assurance d'une parole donnée sans être répandue ou soumise à un jugement de valeur, vont se développer chez les futurs citoyens que sont les enfants, méfiance, trafic de faux et mensonges dans les lieux appelés à développer "confiance", "vivre ensemble" et "droit à la protection de l'intimité de chaque personne".

Le SNUASFP FSU alerte solennellement sur les dangers d'une telle politique et redit avec force son attachement indéfectible à la protection de la vie privée de chacun.e.

Le SNUASFP FSU réaffirme l'urgence d'investir massivement dans les services publics pour faire face à la crise sanitaire et sociale et dénonce toute volonté d'instrumentalisation visant à pérenniser un état d'exception.

Les Lilas, le 21 octobre 2021

Contact :

Brice CASTEL 06 47 97 39 94